



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1561

Attribution de subventions à la Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'adolescence (SLEA) dans le cadre du dispositif des chantiers loisirs ou éducatifs à destination de jeunes lyonnais rencontrant des difficultés sociales et financières particulières

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. SECHERESSE Jean-Yves

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 NOVEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 NOVEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINI, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SECHERESSE (pouvoir à M. GRABER), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINI), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), Mme TAZDAIT (pouvoir à Mme BAUGUIL), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1561 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A LA SOCIETE LYONNAISE POUR L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE (SLEA) DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DES CHANTIERS LOISIRS OU EDUCATIFS A DESTINATION DE JEUNES LYONNAIS RENCONTRANT DES DIFFICULTES SOCIALES ET FINANCIERES PARTICULIERES (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 3 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

En liaison avec les structures de quartier ou associations spécialisées dans le domaine de la prévention, une programmation financière spécifique est proposée à l'approbation du Conseil municipal, afin de développer les « chantiers jeunes » sur le territoire communal.

Le CLSPD constitue l'organe partenarial de pilotage et de concertation pour la mise en œuvre de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance signée le 10 décembre 2014 avec le Préfet du Rhône, le Procureur de la République, le Président du Tribunal de Grande Instance, la Présidente du Conseil Général du Rhône et le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale.

La Stratégie Territoriale qui se substitue à l'ancien Contrat Local de Sécurité constitue le programme de travail du CLSPD pour 3 ans (2014-2017).

La Stratégie Territoriale constitue également le volet sécurité/prévention de la convention territoriale de Lyon du Contrat de ville, laquelle formalise l'engagement des institutions signataires à mettre en œuvre, avec le concours des acteurs locaux et la participation des habitants, des actions spécifiques en direction des quartiers de la géographie prioritaire. La convention territoriale lyonnaise du Contrat de ville a vocation à être signée par la Ville, la Métropole de Lyon, l'Etat, la Région Rhône-Alpes, la CAF du Rhône, l'Agence Régionale de Santé, Pôle Emploi, l'Education Nationale.

Deux types de chantiers sont envisageables, selon l'âge des jeunes ou leurs besoins spécifiques :

- Des chantiers « loisirs » à destination des adolescents âgés de 14 à 18 ans, qui se déroulent durant les congés scolaires ou le temps libre, et permettent aux jeunes de financer principalement des projets de départ en vacances. Ces chantiers sont portés par les structures de quartier, MJC ou centres sociaux.

- Des chantiers « éducatifs » pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans suivis par les éducateurs spécialisés et dont la compétence relève essentiellement de structures telles que l'ADSEA (Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance) ou la SLEA (Société Lyonnaise pour l'Enfance et

l'Adolescence). Un partenariat privilégié avec la Mission Locale permet de positionner des jeunes en grande difficulté sur ces chantiers.

Les projets soumis à votre approbation répondent aux exigences fixées en termes de sécurité (âge, encadrement, assurance, autorisation parentale, fiche sanitaire), et en termes de partenariat avec les jeunes certes, mais également avec les intervenants dans le quartier (services municipaux, régies de quartier, bailleurs sociaux...).

Compte tenu de l'importance de ce dispositif auprès des jeunes, je vous propose de poursuivre cette dynamique des chantiers en apportant un soutien financier aux associations qui présentent des projets pertinents, en particulier dans les quartiers inscrits dans la géographie prioritaire d'intervention du contrat urbain de cohésion sociale de Lyon. Les actions vous sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Arr.	Porteur	Intitulé de l'action	Type de chantier	Période	Contenu de l'action	Montant proposé LC 41939
3 ^e	Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence SLEA 1, passage des peupliers 69100 Villeurbanne	Chantier fresque sur le passage Meynis	Éducatif	Octobre 2015	Préparation et réalisation d'une fresque murale avec les jeunes et habitants du quartier en plusieurs étapes.	2 000
7 ^e	Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence SLEA 1, passage des peupliers 69100 Villeurbanne	Chantier de réhabilitation en partenariat avec Alliade Habitat (22-24, rue Bollier)	Éducatif	Novembre 2015	Chantier d'insertion socioprofessionnelle réalisé sous la responsabilité de l'Association Form'Action avec des jeunes du quartier et un adulte.	2 500
7 ^e	Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence SLEA 1, passage des peupliers 69100 Villeurbanne	Chantier à la cité jardins en partenariat avec Grand Lyon Habitat	Éducatif	Novembre 2015	Afin de répondre à la demande croissante des jeunes de la cité jardins dans le domaine de l'emploi-formation amorcer par le biais des chantiers éducatifs une réponse en lien avec la mission locale.	4 700
TOTAL						9 200

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 3^e, 6^e et 7^e arrondissements ;

Oui l'avis de la commission Sécurité, Déplacements, Voirie ;

DELIBERE

1. Une subvention de 9 200 € est allouée à la Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence (SLEA) au titre de la programmation 2015 des chantiers loisirs et éducatifs à destination des jeunes lyonnais rencontrant des difficultés sociales ou financières particulières.

2. La convention d'application susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association SLEA est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense correspondante, soit 9 200 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours sur la ligne de crédit 41939, nature 6574, fonction 422.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, le Conseiller municipal délégué,

C.F. LEVY